

Sites Natura 2000

« Piolit - Pic de Chabrières », « Bois de Morgon – Forêt de Boscodon - Bragousse » et « Montagne de Seymuit – Crête de la Scie »

Comité de pilotage mutualisé

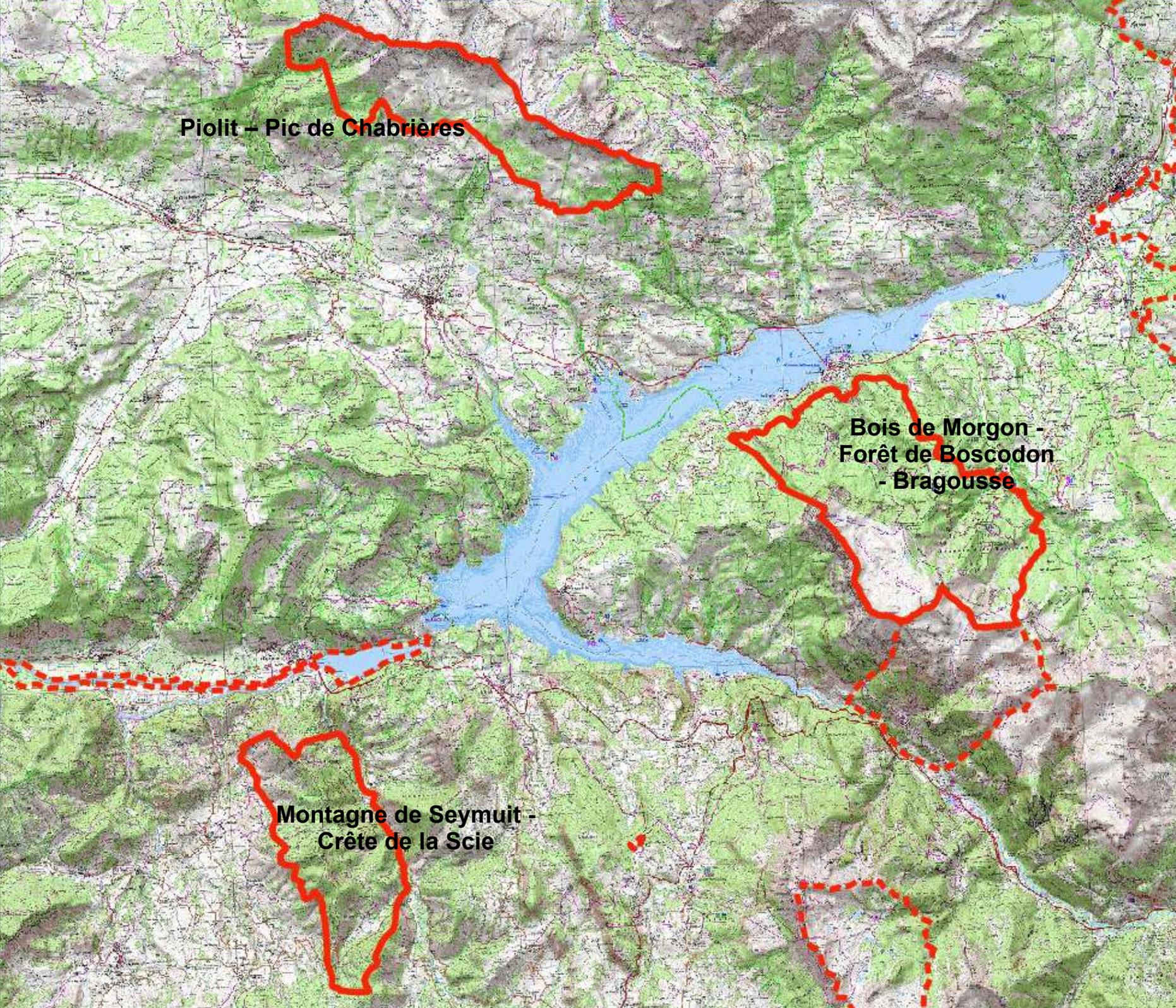
- Bréziers - 27 février 2023



Ordre du jour

- 1. Présentation rapide des trois sites**
- 2. Convention d'animation et changement de structure animatrice**
- 3. Mesures Agri-Environnementales et Climatiques**
- 4. Contrats Natura 2000**
- 5. Études et suivis scientifiques**
- 6. Évaluations des incidences**
- 7. Communication, sensibilisation, éducation à l'environnement**
- 8. Actions de réseau et gouvernance**
- 9. Transfert de compétences à la Région**
- 10. Projets 2023 (et au-delà)**

Présentation des sites



Piolit - Pic de Chabrières

**Bois de Morgon -
Forêt de Boscodon
- Bragousse**

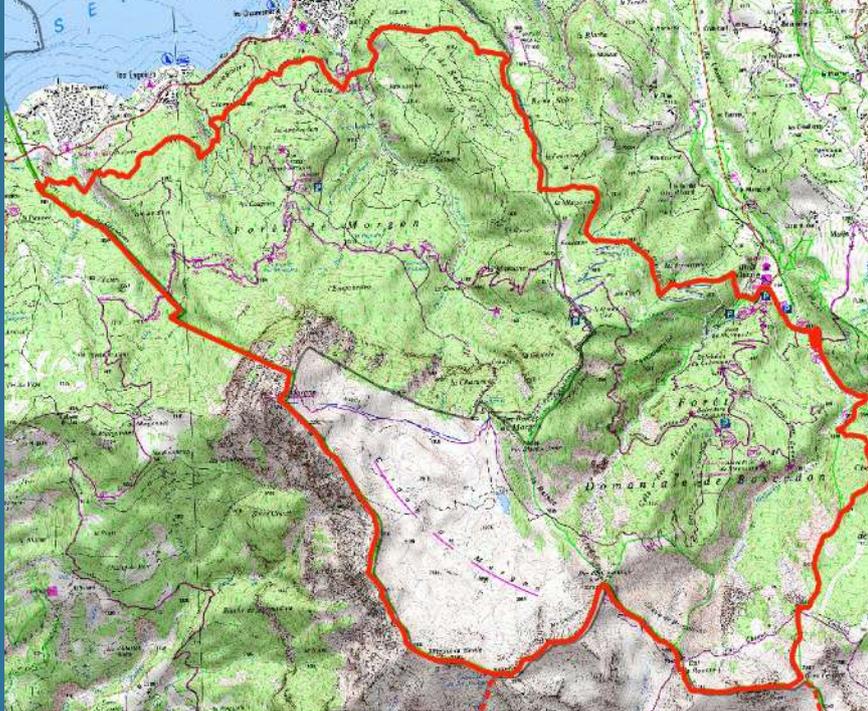
**Montagne de Seymuit -
Crête de la Scie**



Piolit - Pic de Chabrières

1600 ha
5 communes
Animation depuis 2009

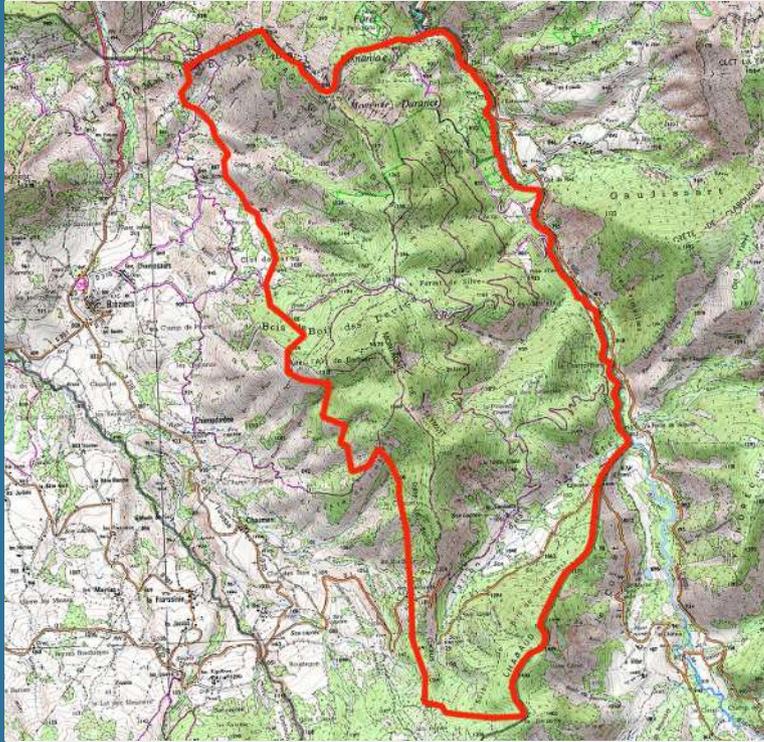
- **Conserver l'Astragale queue-de-renard et la Potentille du Dauphiné et favoriser leur extension**
- **Améliorer l'état de conservation des milieux ouverts** (prairies, pelouses), surtout à l'étage montagnard où l'embroussaillement est le plus marqué
- **Conserver la richesse biologique des milieux humides et rocheux** (zones humides, rivières alpines, éboulis et falaises,...)
- **Assurer la présence d'une structure forestière permettant l'accueil d'espèces d'intérêts communautaires** (chauves-souris, oiseaux...)
- **Communiquer, sensibiliser le grand public et animer le DOCOB**



Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse

2500 ha
2 communes
Animation depuis 2007

- **Conservation des milieux forestiers** : régénération de la hêtraie, favoriser la nécromasse, mares forestières, liaison des sentiers après exploitation
- **Conservation des milieux ouverts et valorisation des pelouses par le pastoralisme** : modification du sentier du Morgon, réouverture et entretien des pelouses d'alpage
- **Amélioration de la connaissance des espèces et préservation de leurs habitats** : chauves-souris, Sabot de Vénus, Isabelle de France, oiseaux...
- **Information – communication – sensibilisation** : maîtriser la fréquentation touristique et valoriser le site auprès des acteurs du tourisme
- **Coordination, animation et veille**



Montagne de Seymuit - Crête de la Scie

1400 ha
1 commune
Animation depuis 2009

- Favoriser la **maturation des écosystèmes forestiers**
- Assurer une **gestion sylvicole favorable à la biodiversité forestière**
- Restaurer les stations d'**Astragale queue-de-renard**
- Maintenir les **systèmes agricoles extensifs** (pelouses, prairies, haies...)
- Encadrer la **fréquentation du public**
- Animer et suivre la **mise en œuvre du Document d'Objectifs** du site

2. Conventions d'animation

Historique des structures animatrices N2000

2008-2009 2011 2013-2014 2017 2020 2023 2024

Rédaction des Docob

Animation

Animation

Seymuit



Morgon



Mandement de Savines



Piolit



Anim. Dép.



ARRET DE LA MISSION



Type de financement



État seul



+



État + FEDER et/ou État seul



État + FEADER et État seul



+



État + FEADER



FEADER géré par la Région

Financement de l'animation des 3 sites Natura 2000

Période 2020 - 2024

FEADER Région SUD – PACA : 53 % UE + 47 % État puis Région

Frais de structure = 15 % de la part « salaires et charges »
TVA non éligible

Programmation FEADER 2014-2022

	Salaire et charges	Déplacements	Communication	Programme pédagogique	TOTAL	Frais de structure	TOTAL
FEADER 2020-2023	115 000,00	4 735,00	6 215,00	8 800,00	134 750,00	17 250,00	152 000,00
FEADER 2023-2024	43 000,00	2 700,00	1 500,00	3 500,00	51 200,00	6 450,00	50 700,00

1 poste de chargé·e de mission Natura 2000
0,8 ETP – CDD temps non complet



3. Mesures agri-environnementales

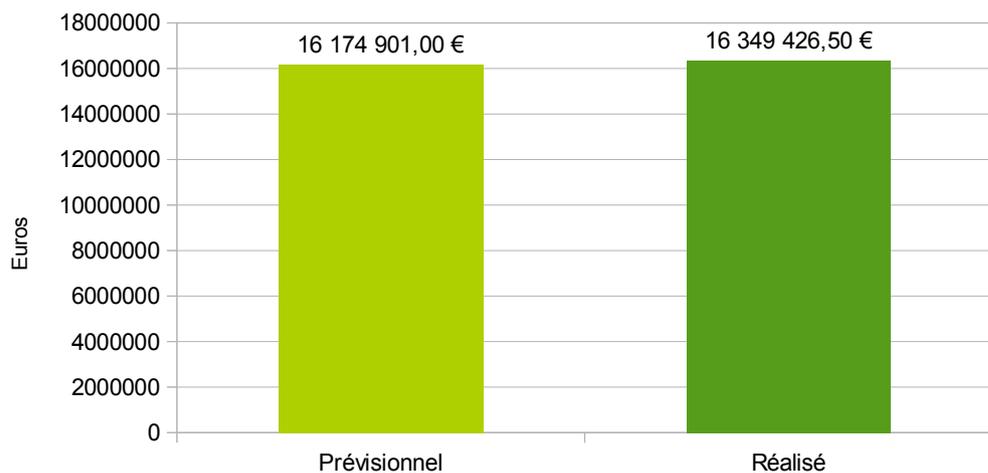
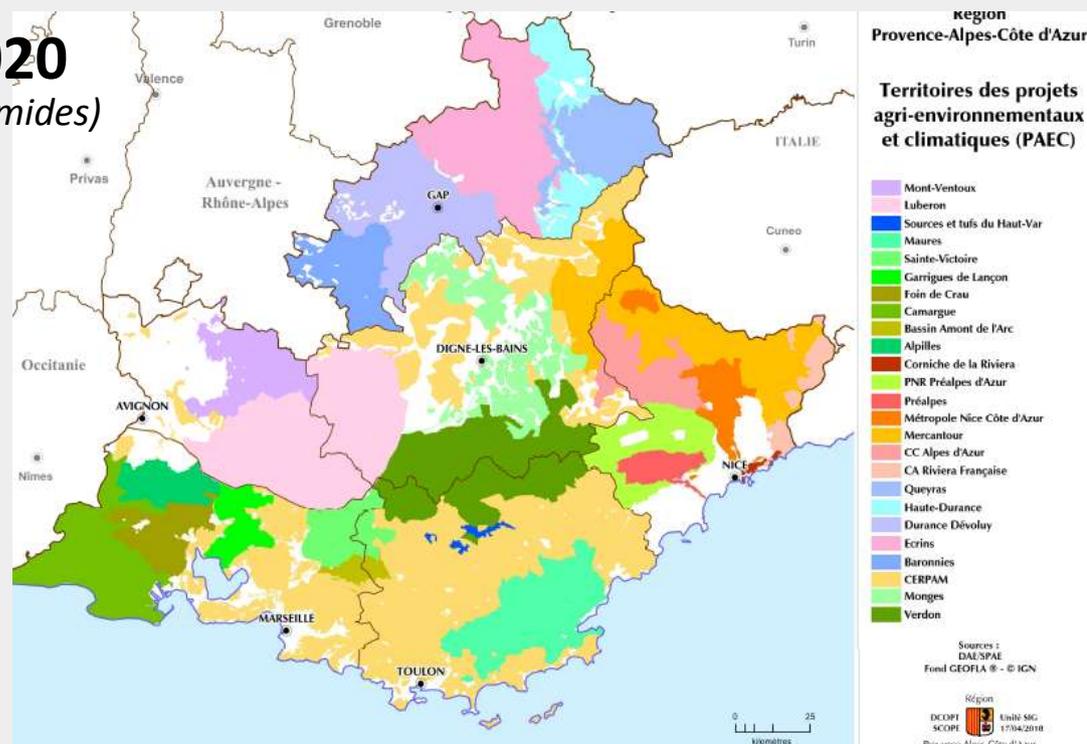
Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC)

Bilan 2015 - 2020

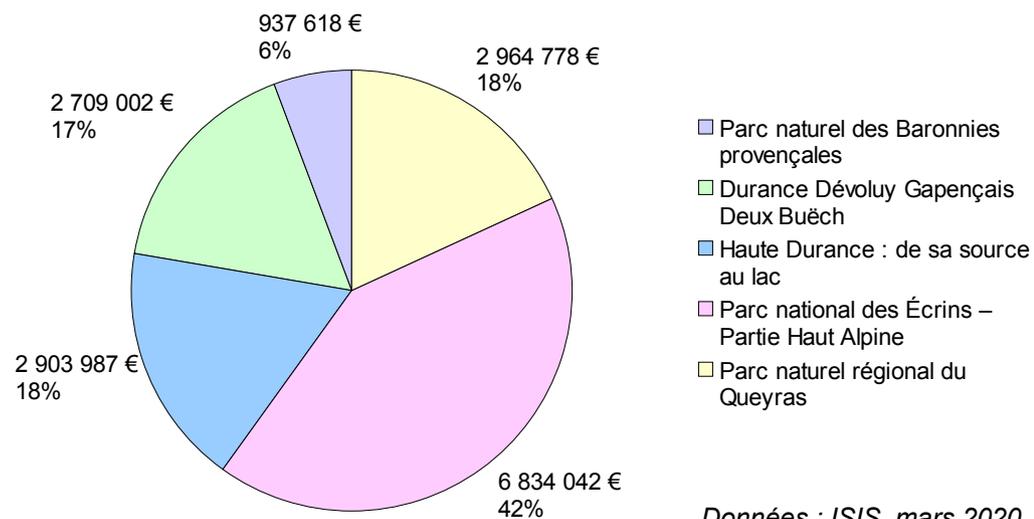
25 PAEC en Région SUD sur 2015 – 2020
 (Herbe + DFCI + Eau + Biodiversité + Natura 2000 + Zones Humides)
+ de 73 millions d'euros

5 PAEC dans les Hautes-Alpes
 (Herbe + Biodiversité + Natura 2000 + Zones Humides)
+ de 16 millions d'euros

- Parc national des Écrins (partie Hautes-Alpes)
- Parc naturel des Baronnies provençales
- Parc naturel régional du Queyras
- Haute Durance : de sa source au lac
- Durance - Dévoluy - Gapençais - Deux Buëch



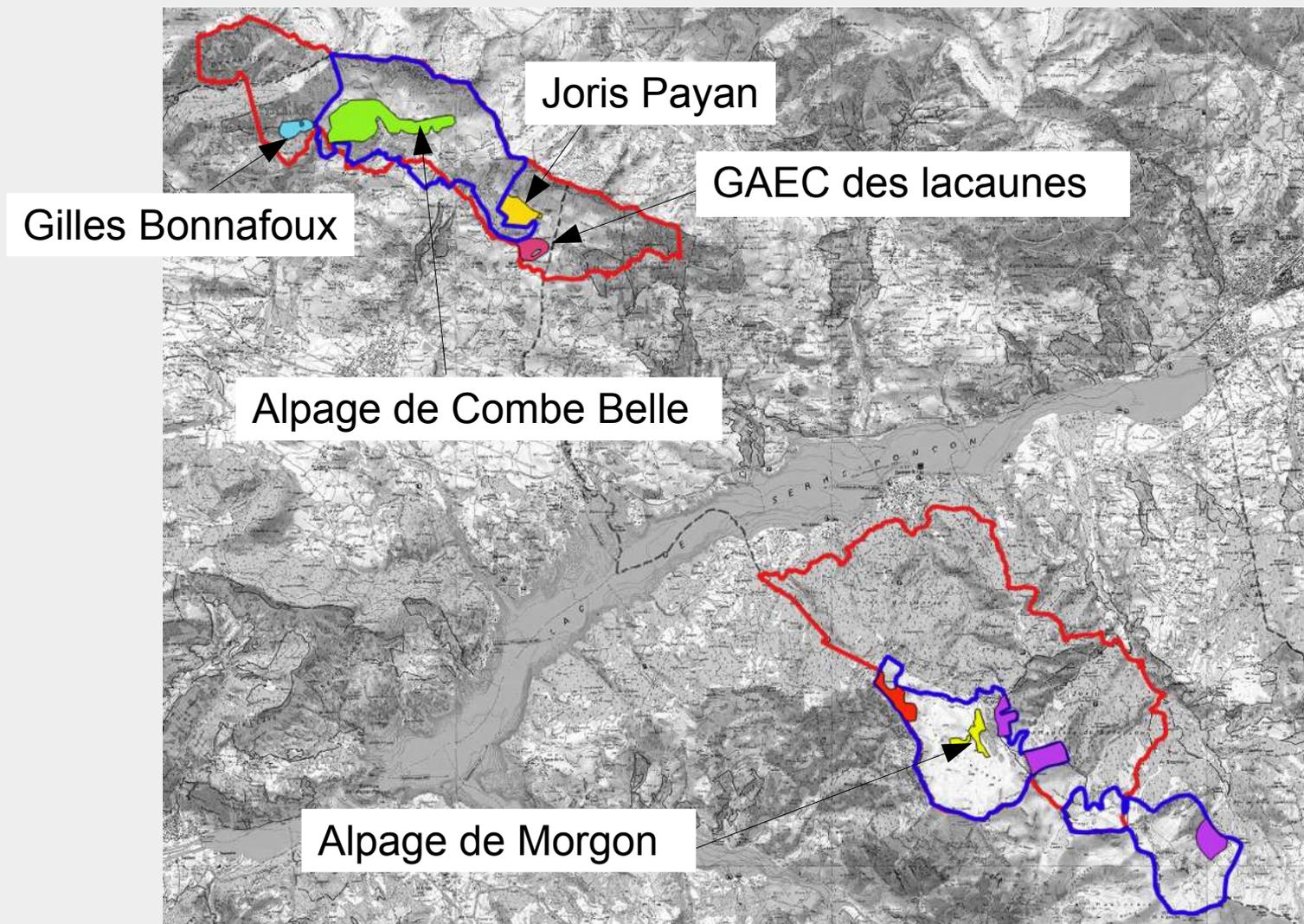
PAEC 05 2015 - 2020



Données : ISIS, mars 2020

Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) sur les 3 sites Natura 2000 Bilan 2015 - 2020

- Mises en place en 2015 et 2016 pour 5 ou 4 ans
- 4 contrats **prolongés pour 2 ans** sur les sites du Piolit et de Morgon-Boscodon avant la mise en place de la nouvelle PAC.



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) Région SUD & Hautes-Alpes Appels à projets pour la programmation 2022-2027



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES APPELS A PROJETS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Deux actions :

Animation des MAEC => AAP déposé du 1^{er} juillet au 15 septembre 2022
Constitution PAEC => AAP déposé du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022



23 PAEC ont été déposés et 22 ont été retenus
17 ont obtenu un financement de leurs actions d'animation

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Budget régional sur la programmation 2022-2027



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Potentiel d'engagement dans les MAEC en PACA

Expression des besoins (en coût total sur 5 ans)	
Expression des besoins des PAEC	96 628 000 €
Expression des besoins priorisés par les PAEC	78 689 000 €
Expression des besoins priorisés et après application des plafonds proposés par la DRAAF	63 027 000 €
Enveloppe <u>indicative</u> disponible	
Enveloppe prévisionnelle 2023-2027 (sur 5 ans) (FEADER + ETAT + Autres financeurs)	47 898 120 €
Enveloppe indicative pour la campagne 2023 (Etat + FEADER)	20 000 000 €

- La prévision de l'enveloppe indicative s'entend hors intervention des collectivités territoriales sur les MAEC DFCI dont le périmètre n'est pas encore arrêté et hors intervention AERMC

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Priorités de mise en œuvre de la contractualisation



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Priorités de mise en œuvre et de contractualisation

A concurrence des disponibilités financières des enveloppes

1) Mesure de conversion à l'agriculture biologique : CAB

Puis

2) MAEC en zones Natura 2000 à enjeux forts ou très forts, MAEC à enjeux eau, MAEC DFCI

Puis

3) MAEC en zones d'autres niveaux d'enjeu Natura 2000 et dans les autres zones de protection

Puis

4) MAEC dans les autres zones des territoires des PAEC

Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC)

Modalités de mise en œuvre

Sujets actés :

- **Critère de notation** des dossiers
- **Plafond** des mesures
- **Règles de cumul** des mesures

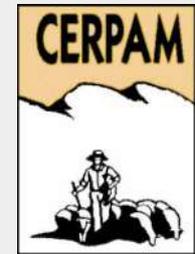
Encore en discussion :

- **Budget par PAEC**
- **Formations** : quoi, qui, comment ?
- **Sélection des parcours** si habitat d'intérêt communautaire ?
- **Zones humides** : uniquement sur le secteur humide de la parcelle ou sur l'ensemble de la parcelle ?
- **Que faire si exploitation à cheval** sur plusieurs zones de priorisation ?
- Contractualisation **juste des parcelles dans zonage** ? Et le reste en 2024 ?
- Contractualisation de **l'ensemble de l'exploitation** ?

Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) sur les 3 sites Natura 2000 Point sur les diagnostics en cours

Contractualisation 2022-2027

- 2 bénéficiaires sûrs :
 - 1 éleveur individuel
 - 1 alpage (groupement pastoral)
- Un alpage en priorité 2, à examiner en 2024
- **Diagnosics terrain** en partie réalisés
- **Cartographies** des enjeux et **plans de gestion** pastoraux à rédiger avec les partenaires



4. Contrats Natura 2000

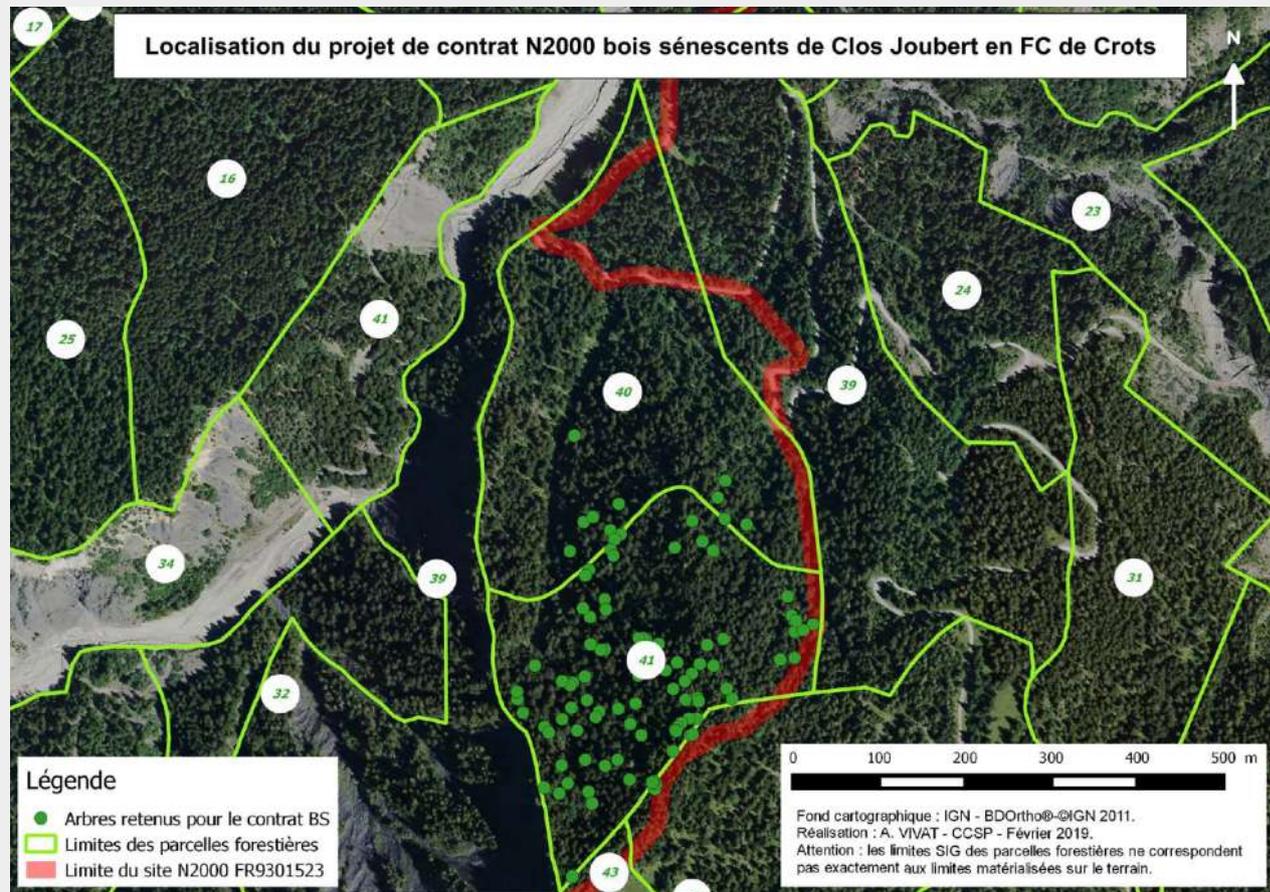
Bilan des Contrats Natura 2000 réalisés

→ Réalisation de 16 contrats Natura 2000 (forestiers + ni agricoles ni forestiers) depuis 2008-2009 (montants en euros) :

	Piolit	Boscodon	Seymuit	TOTAL
Source Salados	2 585			
Sources Chorges	3 500			
Débroussaillage Salados	8 280			
Bois sénescents Sapet	43 350			
Bois sénescents Bréziers			9 975	
Canal de Quinson			3 007	
Astragale FD Moyenne Durance			3 113	
Astragale FC Bréziers			3 966	
Mares forestières Morgon		12 008		
Mares forestières Boscodon		10 400		
Bois sénescents FD Boscodon		17 017		
Bois sénescents Magnane		22 416		
Bois sénescents Morgon		35 000		
Valorisation des hêtraies sèches		14 362		
Nouveau sentier du Morgon		16 500		
Bois sénescents Crots		18 845		
TOTAL	57 715	146 548	20 061	224 324

Commune de Crots - Contrat Natura 2000

F12i «Dispositif favorisant le développement de bois sénescents»



100 arbres identifiés et marqués, mise en réserve pour 30 ans : indemnisation du manque à gagner de la non-exploitation

Commune de Crots - Contrat Natura 2000

F14i « Investissements visant à informer les usagers de la forêt »

Mise en place d'un
panneau
d'information sur
l'intérêt des bois
sénescents en forêt

Garder des vieux arbres pour que vive la forêt !

En forêt, la présence de vieux arbres est signe de biodiversité car ils permettent à de nombreuses espèces de se développer. Trous de pics, écorces décollées, troncs creux, branches pourrissantes sont autant de niches où viendront s'installer des centaines d'espèces. C'est le paradoxe de la forêt : plus il y a de bois mort ou dépérissant, plus elle est vivante !

Un contrat Natura 2000
« Bois sénescents »



La forêt communale de Crots, face à vous, est une sapinière mélangée de mélièzes gérée par l'Office national des forêts. Dans cette forêt, les sapins sont habituellement coupés à 200 ou 250 ans alors qu'ils peuvent vivre jusqu'à 300 voire 400 ans, en perdant progressivement de la valeur marchande. 100 arbres de gros diamètre ou présentant des signes de sénescence (cavités, branches mortes, écorces décollées...) ont été marqués individuellement d'une plaquette en 2020 et ne seront pas coupés durant 30 ans. Ils pourront ainsi poursuivre leur vieillissement et mourir de manière accueillant différentes espèces au titre de Natura 2000 d'Europe, Barbastelle, et bien d'autres).

En forêt, 30 % de la biodiversité forestière (mousses, champignons, lichens, insectes...) dépend directement du bois mort !

2 Barbastelle
(*Barbastella barbastellus*)

Cette chauve-souris forestière se reconnaît assez facilement par son pelage et sa face très sombres, son museau un peu aplati et ses larges oreilles qui se rejoignent sur le front. Elle apprécie tout particulièrement les forêts mixtes pour chasser et peut gîter dans des cavités arboricoles ou sous des écorces décollées : la présence de vieux arbres est donc primordiale pour elle ! Comme toutes les chauves-souris, elle est protégée en France et en Europe.

3 Chevêchette d'Europe
(*Glaucidium passerinum*)

Ce petit rapace forestier de montagne est la plus petite chouette d'Europe : à peine plus grosse qu'un moineau, la femelle ne pèse que 80 g environ mais cela ne l'empêche pas d'être un farouche prédateur et chasseur d'oiseaux plus gros qu'elle ! Essentiellement diurne, elle affectionne les vieux boisements de conifères entrecoupés de clairières et niche dans des cavités creusées par les pics.

1 Buxbaumie verte
(*Buxbaumia viridis*)

La Buxbaumie verte est une petite mousse forestière qui pousse uniquement sur le bois en décomposition, notamment de sapin et épicéa, en situation ombragée et conditions de forte humidité. Elle est un excellent indicateur du bon fonctionnement du cycle naturel de la forêt.

Le réseau européen
Natura 2000 :
plus grand réseau
de sites protégés au monde !

Avec pour double objectif de préserver la diversité biologique tout en valorisant les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur tout son territoire :

> 28 000 sites
> 1 million de km² de terres
> 550 000 km² de mers et océans.

Vous êtes ici dans le site « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon - Bragousse » géré par la Communauté de communes de Serre-Ponçon.



Commune de Crots - Contrat Natura 2000

F12i «Dispositif favorisant le développement de bois sénescents»

F14i « Investissements visant à informer les usagers de la forêt »

	Classes de diamètre	Nombre d'arbres	Montant par arbre	TOTAL
Résineux de montagne et subalpins (Sapins, Mélèzes, Epicéas)	D<65	32	100,00 €	3 200 €
	D>=65	64	200,00 €	12 800 €
	D>85	1	350,00 €	350 €
Erables sycomores	D<65	3	75,00 €	225 €
TOTAL		100		16 575 €
Panneau d'information (TTC)				2 270 €
TOTAL GENERAL				18 845 €
TVA				265 €
Investissement -20%				3 981 €
Dépenses éligibles				14 864 €

Communauté de communes de Serre-Ponçon

Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

Fin du projet : septembre 2022

Création d'un nouveau sentier pour gravir le Morgon (partie basse)

- Solution au problème de **cohabitation entre l'activité pastorale sur l'alpage de Morgon et la très forte fréquentation touristique estivale**
- Solution aux **problèmes d'érosion des pelouses sub-alpines** et de surcreusement des secteurs de cargneules (parties raides)
- Aménagement de la **source Deillières** crée un point d'attrait pour diriger les visiteurs vers le nouvel itinéraire.

Financement FEADER (8 533) + Etat (4 411) + CCSP (3 555) = 16 499 euros

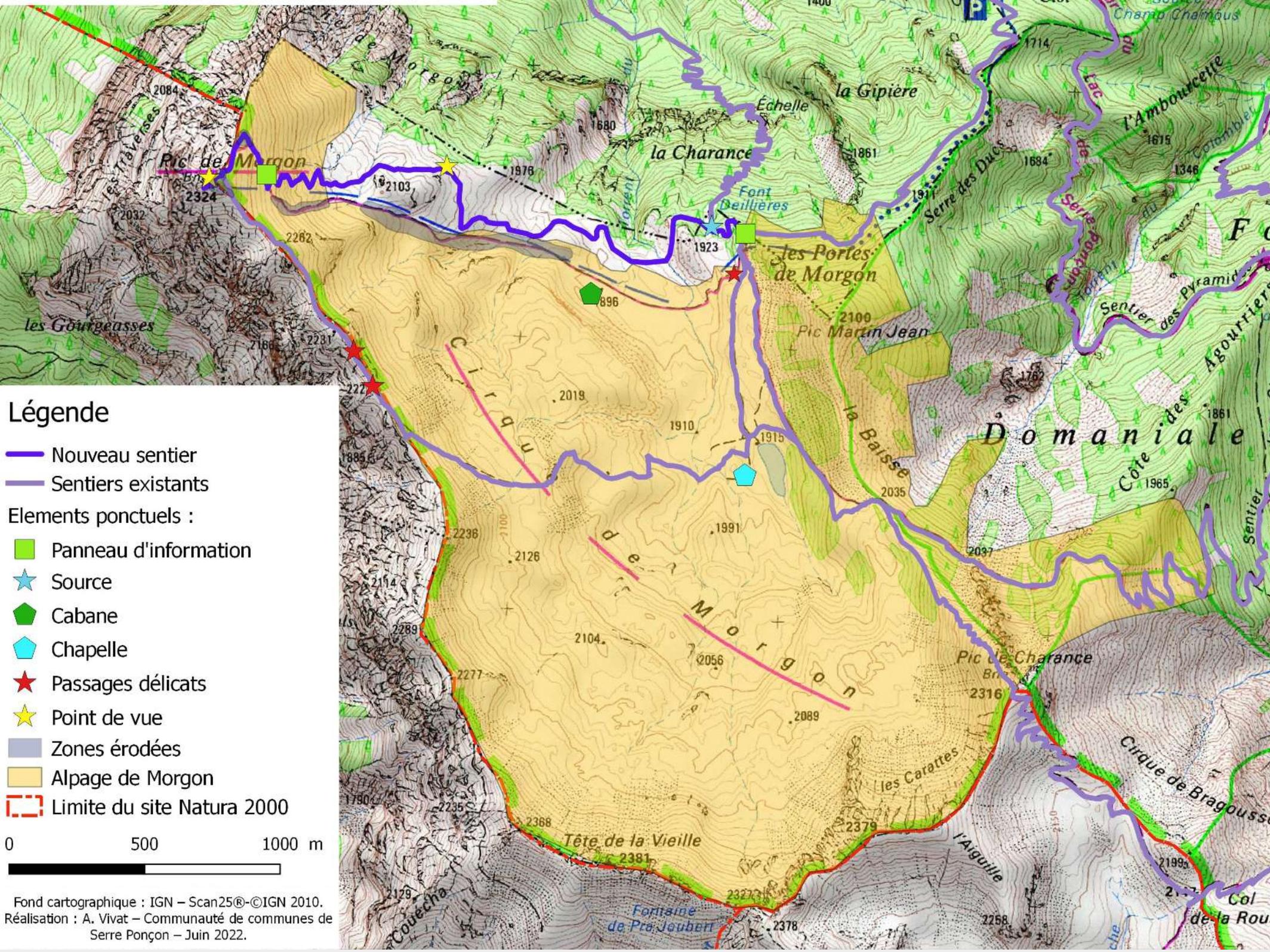
Mesures contractualisées :

N25Pi - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires

N14R - Gestion des ouvrages de petite hydraulique

N26Pi - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact





Légende

- Nouveau sentier
- Sentiers existants
- Elements ponctuels :
- Panneau d'information
- ★ Source
- ◆ Cabane
- ◆ Chapelle
- ★ Passages délicats
- ★ Point de vue
- Zones érodées
- Alpage de Morgon
- Limite du site Natura 2000



Fond cartographique : IGN – Scan25®-©IGN 2010.
Réalisation : A. Vivat – Communauté de communes de Serre Ponçon – Juin 2022.

Communauté de communes de Serre-Ponçon

Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

Travaux réalisés en 2018 :

- 425 m de réhabilitation sentier + 1562 m de création de sentier
- 2 passerelles + 1 aménagement de source.

Travaux réalisés en 2019 :

- 2 panneaux d'information + 4 panneaux directionnels
- reprise de certains passages raides

Travaux réalisés en 2021 :

- reprise de certains passages (assise, revers d'eau...)
- mise en défens des raccourcis



Communauté de communes de Serre-Ponçon

Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

Retours sur les premières années de mise en place du nouveau sentier :

- La **source Deillières** + les **points de vue** créent des **points d'attrait** pour diriger les visiteurs vers le nouvel itinéraire
- La **partie très érodée** n'était pratiquement **plus empruntée** dès le deuxième été
- Le **berger est globalement satisfait** : dérangement bien moindre du troupeau autour de la cabane, beaucoup moins d'interactions avec les chiens de protection. Mais **il reste néanmoins des personnes (20/25%) qui n'utilisent pas le nouveau sentier** et restent à convaincre et à rediriger le cas échéant...
- Des **raccourcis se sont créés** dans les rares épingles (indispensables pour garder une pente acceptable). Des **poteaux + cordes + information** ont été mis en place en 2021 et renforcés grâce au travail de l'équipe d'Étienne Charles de la CCSP en 2022. Ils ont été très efficaces mais une surveillance reste nécessaire.

Communauté de communes de Serre-Ponçon

Contrat Natura 2000 Sentier du Morgon

Actions complémentaires :

- **Maraudage toujours nécessaire** pour informer, sensibiliser et aiguiller les visiteurs.
- **Intégration** du circuit à la plate-forme **GEOTREK et au PDIPR-PDESI**. Correction des cartes IGN en attente.
- **Deuxième phase de travaux en 2021-2022 dans le cadre du PITEM MITO** : restauration de l'accès au sommet, réhabilitation du sommet lui-même, du cheminement en crête et de la redescente sur l'alpage.
- La **jonction** entre le sentier de contournement et le sentier final d'accès au sommet a été **modifiée**, ainsi que le positionnement du panneau d'information amont.
- **Information et sensibilisation** et bonne coordination avec l'**OTI** pour la transmission des informations aux randonneurs (flyers). L'information **des accompagnateurs et des clubs de rando** serait à renforcer.

Autres travaux sur le massif réalisés via d'autres projets de territoire

- Dans le cadre du **PITEM - MITO** porté par le Département :

- Poursuite de la réhabilitation du **sentier vers le sommet** du Morgon
- Réaménagement du **sommet du Morgon**
- **Bouclage** du sentier de descente (→ aménagement des passages délicats de la crête)
- **Balisage** du cirque et de tous les sentiers PDIPR du massif
- **Requalification des aires d'accueil**

Voir présentation détaillée de Claire Lang :

- **CCSP** :

- Requalification de l'accès piéton au Grand Clôt par le **sentier des Terrassettes**
- Itinéraire de **découverte de la sylviculture à Pierre Arnoux**

- **Forêt d'Exception**[®], portée par l'ONF :

- Aménagement du site de la **Fontaine de l'Ours** (2019-2020)
- Renouvellement de la labellisation cette année et 10 nouvelles actions seront proposées



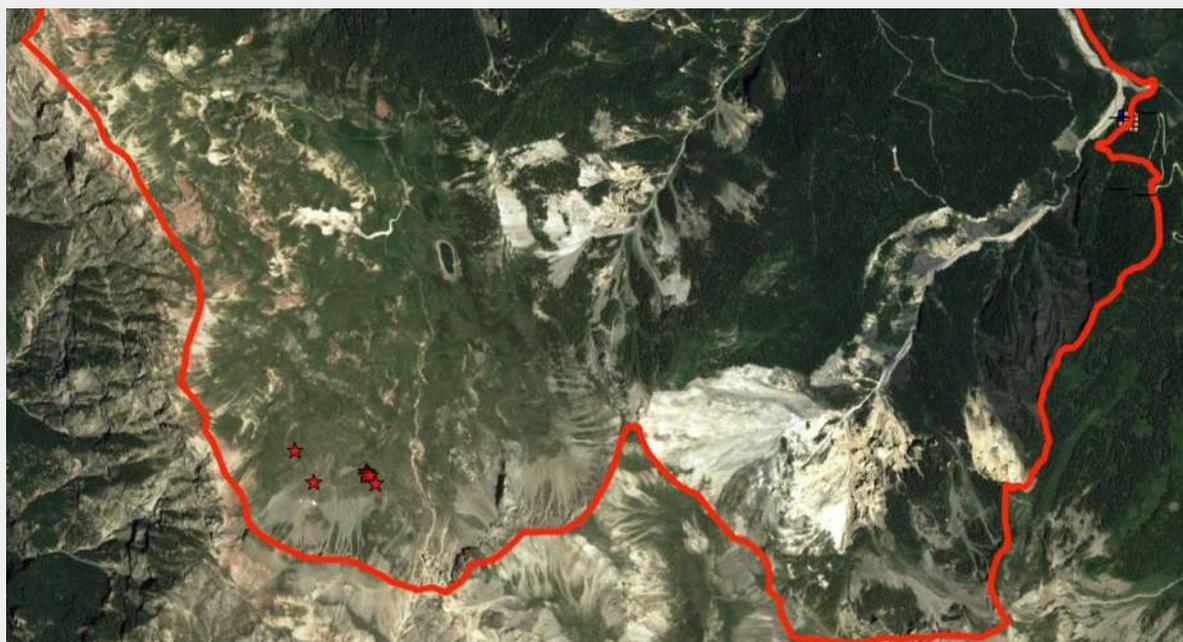
5. Études et suivis scientifiques

Suivi des combes à neige - Morgon

Protocole mis en place à l'échelle des Alpes françaises avec le Réseau de Conservation de la Flore Alpes-Ain (Flore Sentinelle) pour évaluer l'impact du changement climatique sur ce milieu très sensible.

→ **Morgon = site test** : quelques combes à neige relictuelles dans des entonnoirs de dissolution de gypse, en versant nord de l'alpage. Altitude modeste pour ce genre de milieu, déjà assez appauvri (peu d'espèces caractéristiques).

→ 1^{er} passage en 2018 et 2^{ème} passage en 2022 avec l'aide du CBNA

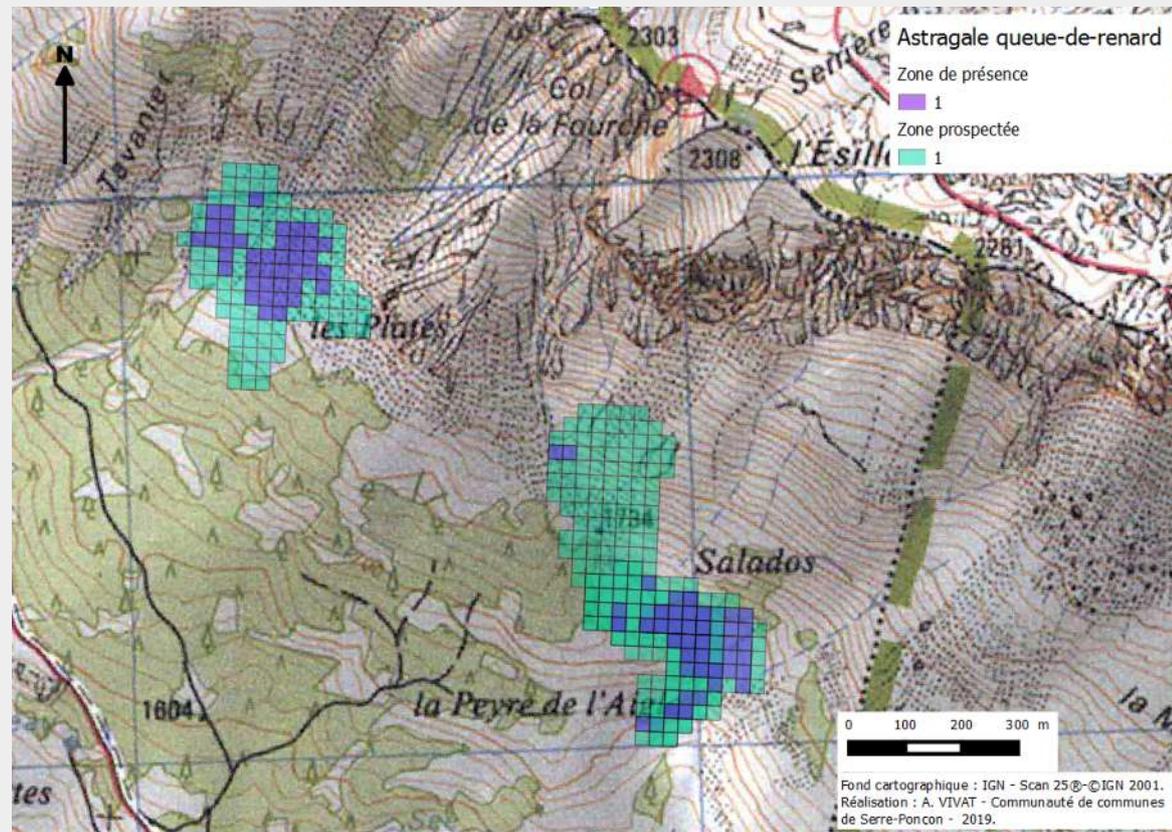


Astragale queue de renard

Suivi en présence-absence par mailles sur les 3 sites, passage tous les 5 ans. Les premiers tests statistiques montrent une **stabilité des populations**.

→ Ce protocole est désormais **développé sur d'autres espèces dans le cadre du Réseau Flore Sentinelle** piloté par le CBNA pour d'autres espèces rares et un cadre de saisie et d'analyse en ligne a été développé pour recueillir et traiter les données.

→ **Nouveau passage en 2022** sur les stations du Piolit (Salados et Baillenq), de Boscodon et de Seymuit. **Saisie sur BD Flore Sentinelle OK, analyses en cours.**



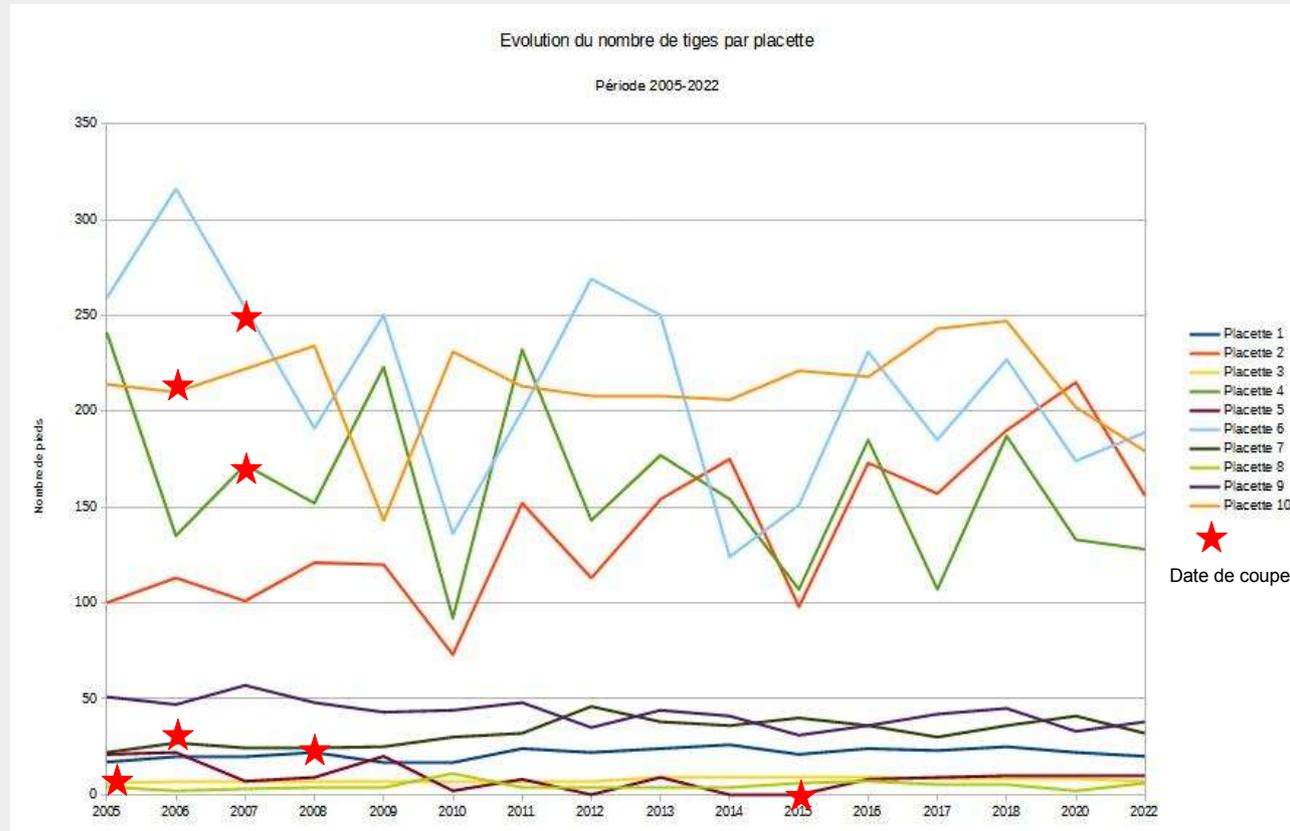
Sabot de Vénus

Poursuite du suivi des stations mis en place en 2005 sur 10 placettes permanentes :

→ Partenariat ONF-PNE-Natura 2000 (pilotage N2000 depuis 2020)

→ Mise en relation la **dynamique de l'espèce** avec la **gestion forestière**.

→ Suivi début juin



Sabot de Vénus

Ajustement du protocole en 2022 :

Le suivi portait jusqu'en 2020 sur 8 transects en zone exploitée (FD de Boscodon et Forêt mandementale de Morgon) + 2 transects hors sylviculture (Forêt mandementale de Morgon, Forêt indivise de la Magnane). Or au niveau statistique, il est plus pertinent de suivre plus de transects quitte à passer moins souvent.

- **10 transects ont donc été ajoutés** en 2022 : 6 en FD de Boscodon (dont 2 hors sylviculture) et 4 en Forêt mandementale de Morgon ;
- la **description précise des stations** (caractéristiques du peuplement, relevé floristique, éclaircissement, etc) sera faite en 2023.

Remarques pour le suivi de 2022 :

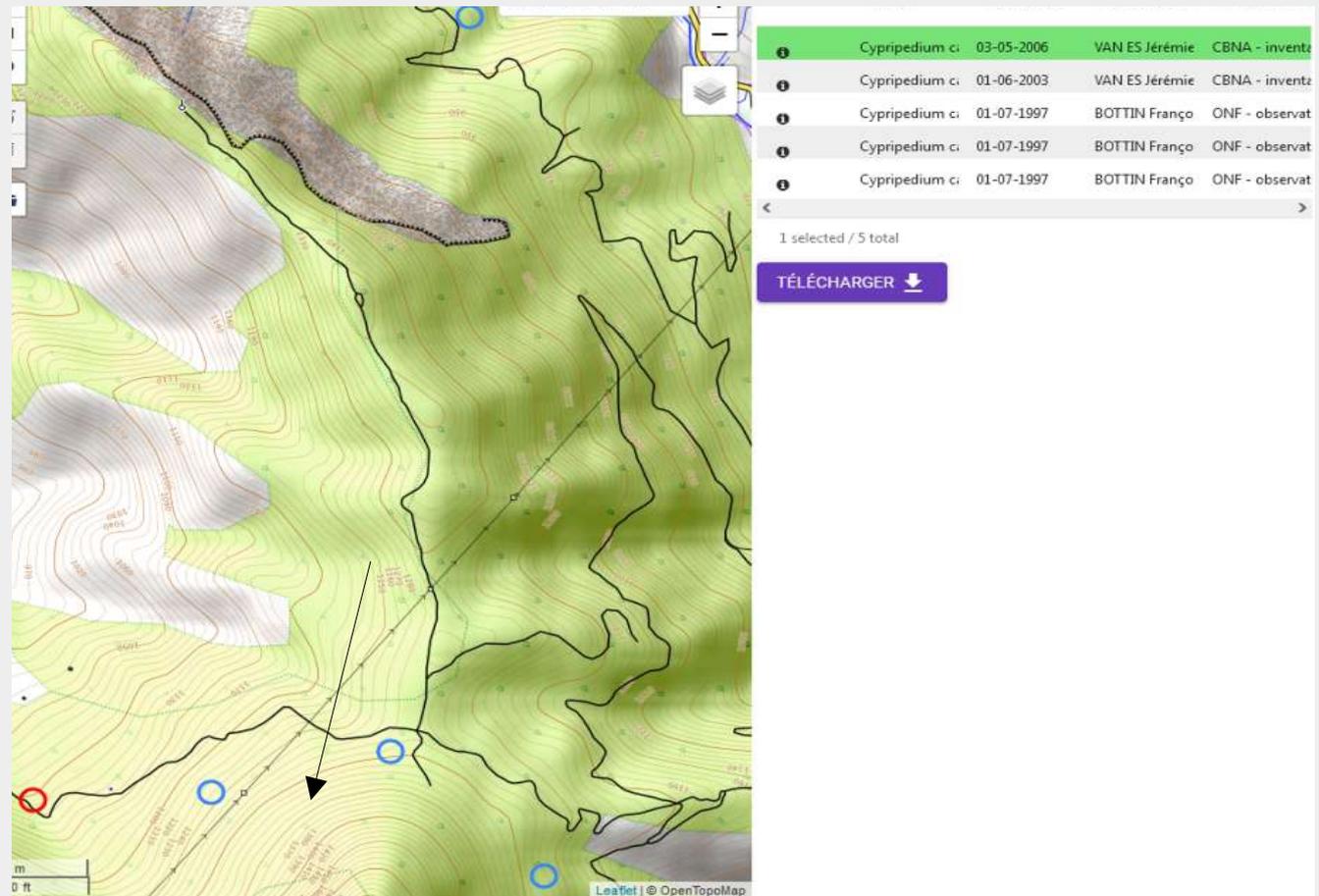
- **floraison très précoce** ;
- **année moyenne**, nette diminution du nombre total de tiges depuis 2018 (qui était la meilleure année depuis 2005) ;
- **date de suivi plus tardive que les autres années** : un comptage du nombre de fleurs et du nombre de capsules bien formées a été possible. Le maintien d'une date de suivi en juillet permettra par la suite de mieux estimer les possibilités de reproduction via les graines.

Sabot de Vénus

Montagne de Seymuit : prospections en 2020 et 2021 des 5 stations mentionnées dans la base de données (SILENE)

→ **1 seule retrouvée** et recherche de nouvelles stations infructueuse en 2021

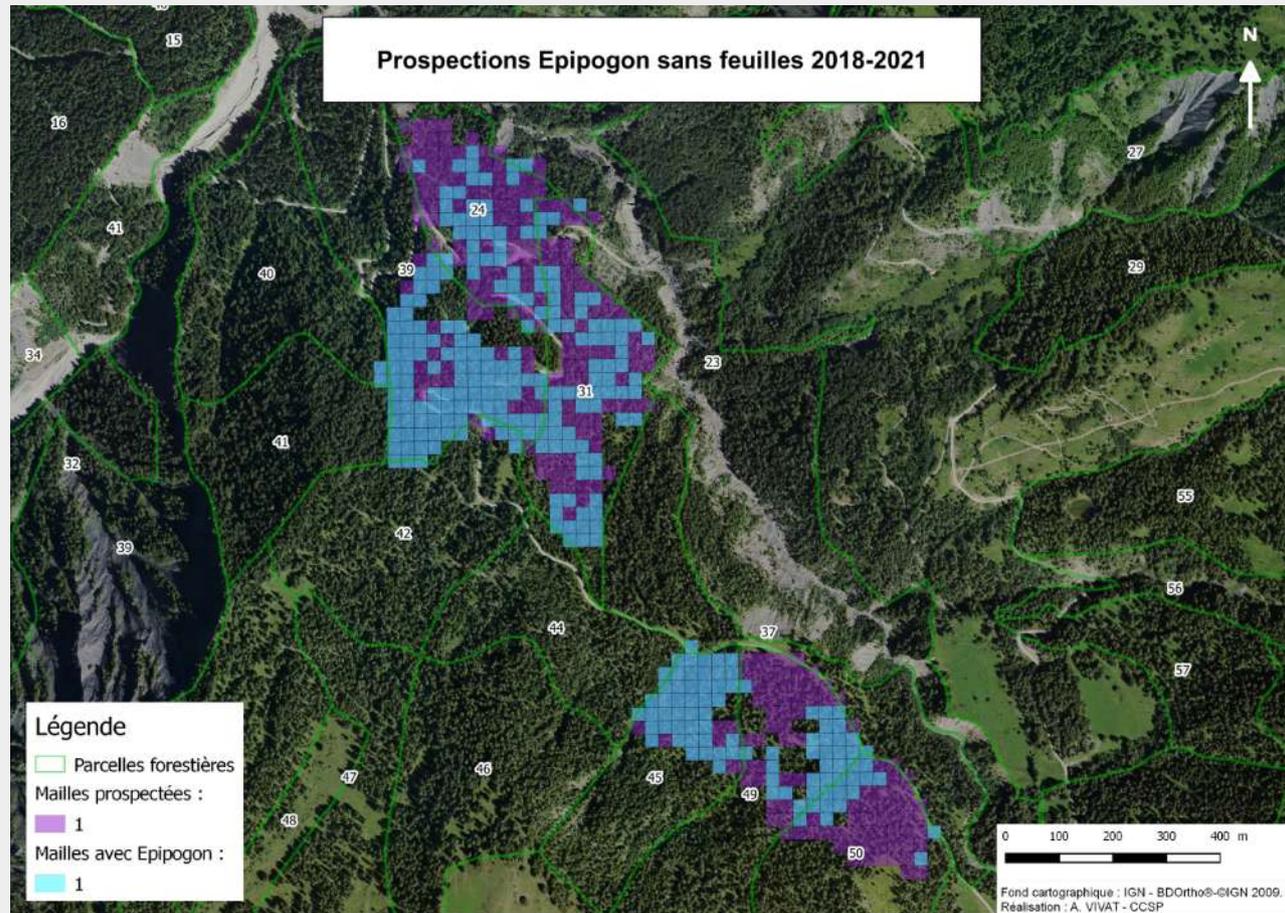
→ Les milieux restent favorables et les **prospections se poursuivront** en période de floraison en 2023



Epipogon sans feuille

Dynamique de l'espèce et gestion forestière :

- mise en place, avec l'ONF et le PNE, d'un **suivi par maille** (comme pour l'astragale) sur des parcelles forestières entières
- mise en place parallèlement de **20 placettes permanentes de suivi annuel** (pilotage PNE)
- **comparaison dans le temps des zones de présence** pour apprécier la dynamique de l'espèce en fonction des coupes.



Epipogon sans feuille

nom 2018	effectif 2018	nom 2020	effectif 2020	Nom 2021	Effectif juil 2021	Effectif août 2021	Nom 2022	Effectif 2022
1	22							
		1B	10	1B	1	1		disparu
2	0	2	1	2	2	0	chgt place	
							2	0
3	13	3	0	3	2	0	3	0
4	0	4	5	4	3	13	4	1
5	5	5	5	5	0	2	5	3
6	1	6	8	6	5	3	6	0
7	17	7	1	7	1	1	7	inexploitable
8	0	8	0	8	0	0	8	0
9	9	9	6	9	0	5	9	2
10	1	10	0					
				10B	0	0	10	0
11	14	11	7	11	10	4	11	1
12	0	12	1	12	1	0	12	0
13	5	13	2	13	1	3	13	0
14	0	15	0	14	1	0	14	0
15	6	14	0	15	0	0	15	0
16	0	16	1	16	0	0	16	0
17	42	17	14	17	8	41	chgt place	
							17	3
18	0	18	11	18	8	1	18	0
19	33	19	17	19	10	12	chgt place	
							19	8
20	0	20	0	20	0	0	20	0
Total	168		89		53	86		18

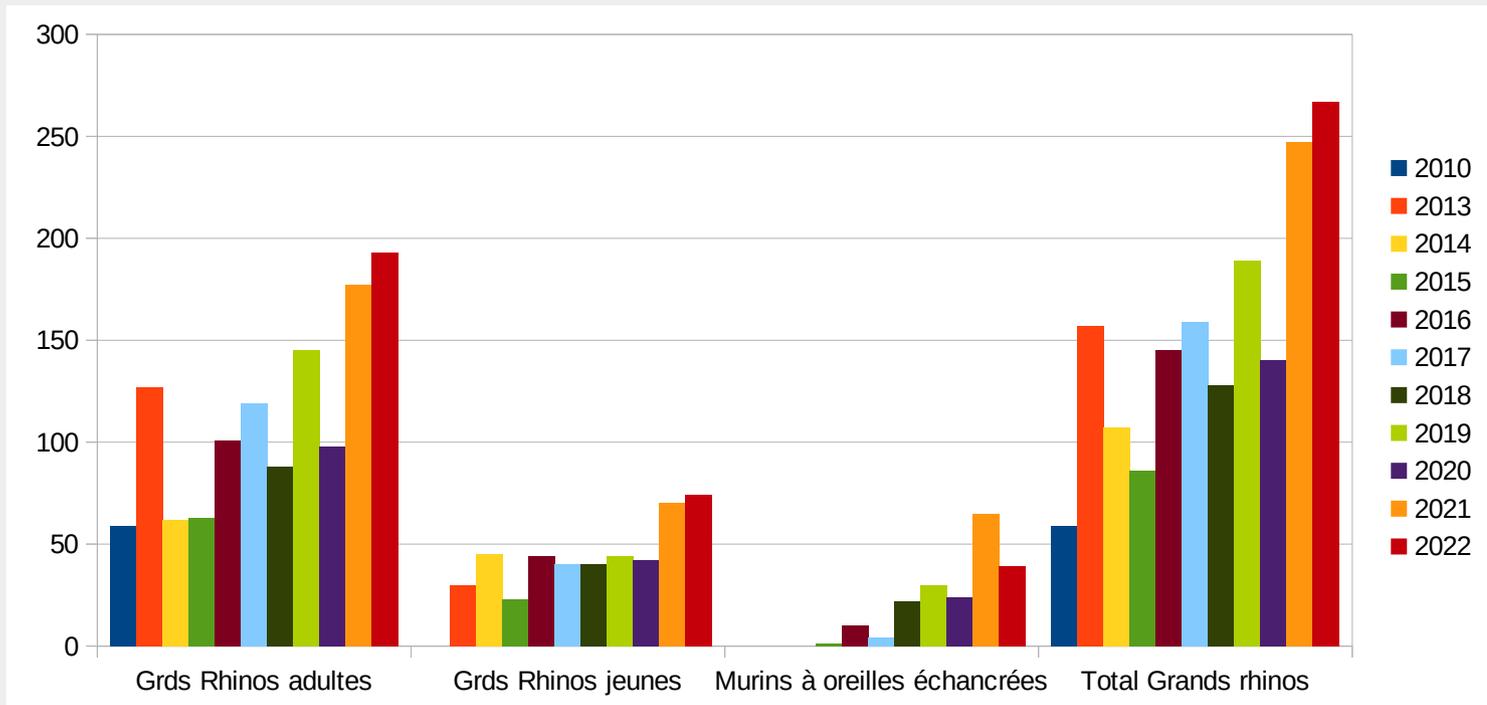


Chauves-souris

Suivi du **gîte du Sépulcre** pour évaluer la reproduction :

→ 2 espèces présentes dans ce gîte : **Grands Rhinolophes** et **Murins à oreilles échancrées**

→ Effectifs plutôt réguliers depuis 2014 avec une **stabilité de la reproduction des Rhinos** et des **effectifs en augmentation** constante ces dernières années.



Chauves-souris

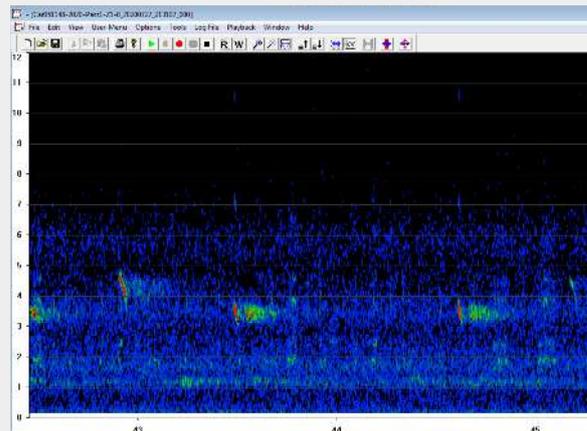
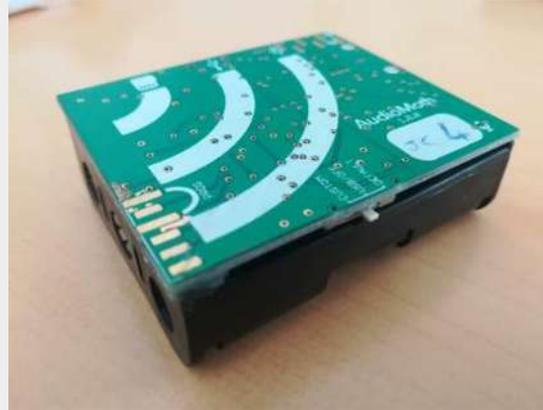
Depuis 2020 : participation à l'**étude nationale AltiChiro** (étude des chauves-souris en altitude) sur Morgon-Boscodon et Piolit : **écoute passive** avec des **enregistreurs autonomes (audiomoths)** prêtés par l'ONF et Vesper'Alpes.

→ Suivi de chacun des points **2 fois** dans l'été

→ **21 nuits** d'enregistrements sur **8 points** différents en **2020** et **70 nuits** d'enregistrements sur **8 points** différents en **2021**

→ **Présence confirmée d'espèces** considérées comme **potentielles** sur les sites

→ Possibilité de mettre évidence les **phases d'activités des chauves-souris** au cours de la nuit (en cours)



Chauves-souris

Opération de capture et marquage de chauves-souris en FD de Boscodon (et aussi en forêt de Morgon) en **août 2021** dans le cadre d'une étude menée par l'ONF pour mieux connaître l'**utilisation de la trame forestière par les chauves-souris** dans tout le massif alpin.

→ **Oreillard roux** et **Murin à moustaches** ciblés.

→ **Nombreux gîtes découverts** allant de la **falaise** aux **arbres à cavités** (nombreux hêtres) ou à **écorce décollée** (résineux et feuillus) en passant par des **ruines**. Les chauves-souris arboricoles **changent fréquemment de gîte**, utilisant ainsi un **réseau d'arbres** dans la forêt d'où l'intérêt de **conserver une trame de vieux arbres et d'arbres à cavités**.



Autres études partenariales sur Morgon-Boscodon

Suivi des populations de **Chouettes forestières** (Chevêchette et Tengmalm) dans le cadre de **Forêt d'Exception®**



- **Protocole national** mis en place par la Ligue de protection des Oiseaux et coordonné par Sébastien Laguet de l'Office national des forêts.
- **Suivi lancé en 2018**, piloté par le Parc national des Écrins en partenariat avec l'ONF.
- **Deux sites** retenus : **Fontaine de l'Ours** (forêt domaniale de Boscodon) et **Pierre Arnoux/Fontaine des Miracles** (forêt mandementale de Morgon) avec **5 points d'écoute à répéter 2 fois**. Parcours en fin d'hiver par des équipes mixtes (forestiers ONF/agents PNE + ponctuellement N2000)
- **Résultats 2022** : 3 mâles différents sur Crots et par contre aucun contact sur Savines en revanche (seulement Moyen Duc et Hulotte).
- Étude qui a **vocation à perdurer**.



Aigle royal

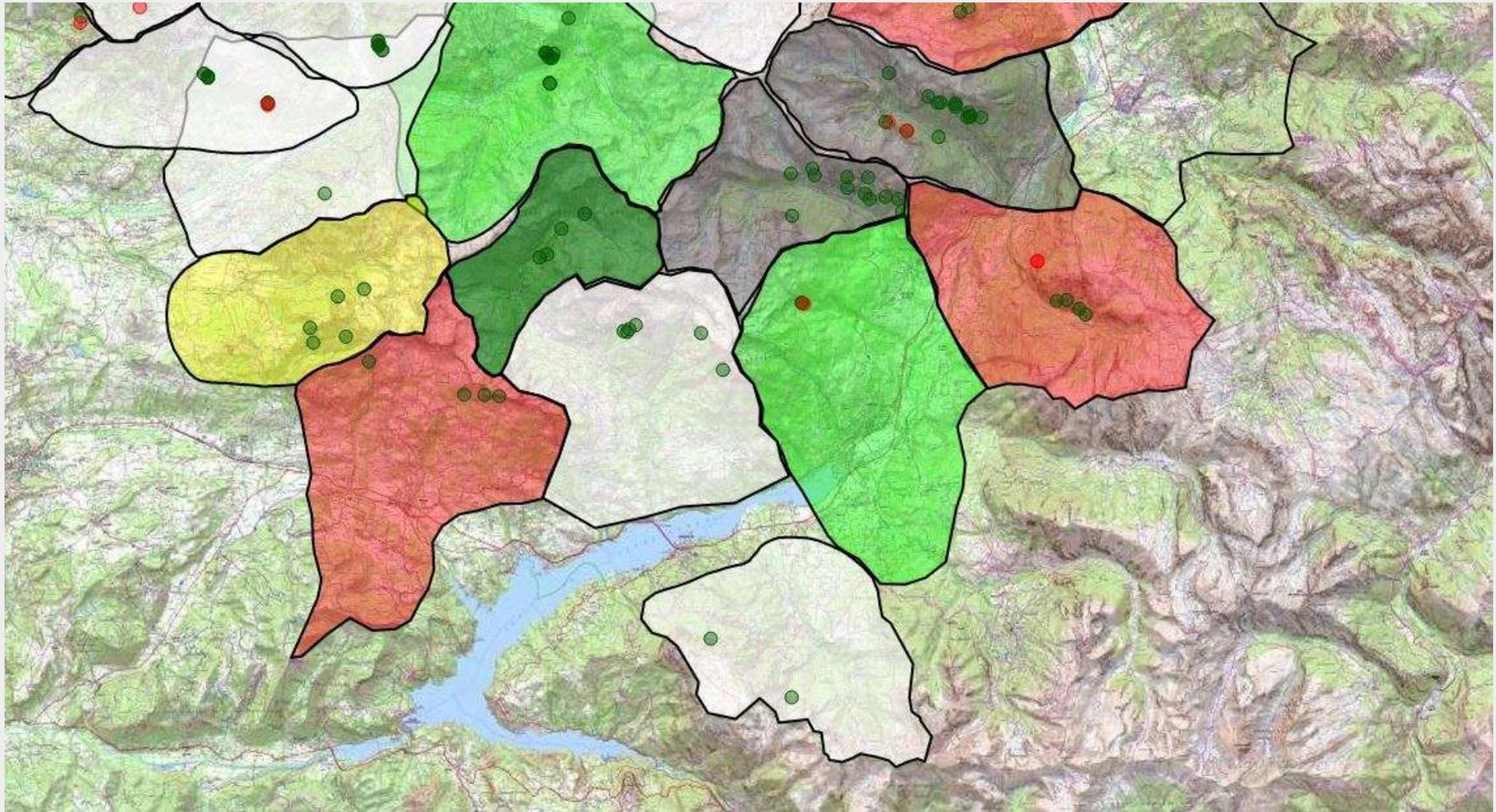
→ **Suivi de la nidification** réalisée par le PNE et **Olivier Eyraud** sur **Piolit, Morgon et Bragousse** + aires sur **Ancelle (Aiglière, l'Arche)**. Appui ponctuel N2000.

→ **Concertation et établissement de préconisations pour le vol libre** : diffusion régulière d'information auprès des clubs locaux, projet de travail avec la LPO et le PNE dans le cadre de Biodiv'Sports.

→ Certains aiglons (notamment au Piolit et à Bragousse) + un des adultes du Piolit ont été équipés d'un **système de radiotracking** dans le cadre d'une étude menée par le CNRS (mesures compensatoires RTE). Données en cours d'analyse, et cette étude fera l'objet de publications scientifiques dans les prochaines années.



Aigle royal : territoires sur Serre-Ponçon



Résultats 2022 :

Rouge = échec

Vert = aiglon à l'envol

Blanc = pas de données

Gris = pas de reproduction)



Écrevisse à pieds blancs

→ Participation à l'inventaire des écrevisses à pieds blancs du Lac de Saint Apollinaire le 27 juin 2022 : action pilotée par l'OFB et le PNE



Étude préalable à la restauration de la trame turquoise en faveur du Sonneur à ventre jaune et du Campagnol amphibie

Objectif : préserver et restaurer la **connectivité des zones humides** en considérant ces **deux espèces indicatrices**.

Le projet doit donner lieu à l'élaboration :

- d'un inventaire complémentaire et diagnostic de la **trame de zones humides** ;
- d'un **plan d'action** en faveur de la **préservation et de la restauration de la trame turquoise**.

Dans le cadre de la GEMAPI le législateur a confié une mission de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides aux Communautés de communes.

Les enjeux vis-à-vis de la GEMAPI sont :

- **Améliorer les connaissances** en vue des opérations d'entretien des cours d'eau, souvent traumatisantes pour les milieux et les espèces ;
- **Préciser l'inventaire des zones humides**, actuellement incomplet (cf. petites ZH qui échappent à la réglementation loi sur l'eau), très utilisé par la CCSP pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.



Partenaires de terrain :



Étude préalable à la restauration de la trame turquoise en faveur du Sonneur à ventre jaune et du Campagnol amphibie

Étude sur 2 ans avec 3 phases de terrain :

- **Phase 1** : caractérisation des habitats des populations connues des 2 espèces sur le territoire de la CCSP
- **Phase 2** : Inventaire des habitats favorables autour des noyaux de populations connus
- **Phase 3** : Inventaire des corridors potentiels

Différents acteurs de la connaissance sur le territoire ont participé à l'inventaire des populations des deux espèces sur le terrain et ont pu échanger sur les méthodes du protocole.

4 journées d'inventaire d'indices de présence du **Campagnol amphibie** ont été réalisées **sur le site Natura 2000 du Piolit** dans ce cadre et ont permis de faire avancer la connaissance de cette espèce et de son habitat.



6. Evaluation des incidences

Manifestations sportives

→ Trails : Ultrachampsaur, Aiguilles Trail de Serre-Ponçon, Grand Trail de Serre-Ponçon

- Identification des sensibilités écologiques sur les tracés
- Sensibilisation aux bonnes pratiques
- Communication N2000

→ Championnats UNSS, Coupe de France Enduro VTT, Terr' des Alpes, SUD Raid...

- Identification des sensibilités écologiques sur les tracés
- Sensibilisation aux bonnes pratiques
- Communication N2000



Aménagements

→ Réaménagement de la Fontaine de l'Ours, sentier du Morgon, sentier de Salados

- Porter à connaissances à partir de la base de données N2000
- Travail partenarial sur le projet (visite sur site et suivi des projets dès leur genèse)

→ Ligne THT RTE

- Porter à connaissances à partir de la base de données N2000
- Participation aux comités techniques sur l'avancement du projet et les mesures compensatoires

→ Projet de parc solaire à Bréziers

- Identification des sensibilités écologiques impactées par le projet
- Évaluation de la présence de gîtes arboricoles de chauves-souris
- Réflexion sur la compensation des surfaces boisées impactées



7. Communication, sensibilisation, éducation à l'environnement

Communication - sensibilisation

→ Piolit – Pic de Chabrières

- 1 randonnée accompagnée dans les alpages par Olivier Eyraud
- 1 randonnée nocturne accompagnée dans les alpages par Xavier Mordefroid

→ Boscodon

- 4 randonnées naturalistes accompagnées avec Olivier Eyraud
- 2 randonnées à la découverte des roches du Morgon avec Jean-Charles Martin

→ Seymuit

- 1 randonnée nocturne avec Xavier Mordefroid en partenariat avec la CCSPVA



Éducation à l'environnement

Avec Gaëtan Martinon - L'Echo des Sources

26 interventions en 2022 :

Boscodon :

→ 10 animations scolaires avec les écoles primaires de Crots, Embrun, Baratier et Savines

Piolit :

→ 10 animations scolaires avec les écoles de Chorges, Ancelle, la Bâtie Neuve et St Apollinaire-Réallon

Seymuit :

→ 6 animations scolaires avec les enfants des écoles de Remollon, Théus et Rochebrune (dans lesquelles les enfants de la commune de Bréziers sont scolarisés) autour de leur Aire Terrestre Éducative



Maraudage estival

Un·e stagiaire présent·e tout l'été sur les sites du Piolit et Morgon :

→ Environ 1000 personnes sensibilisées tous les étés depuis 6 ans

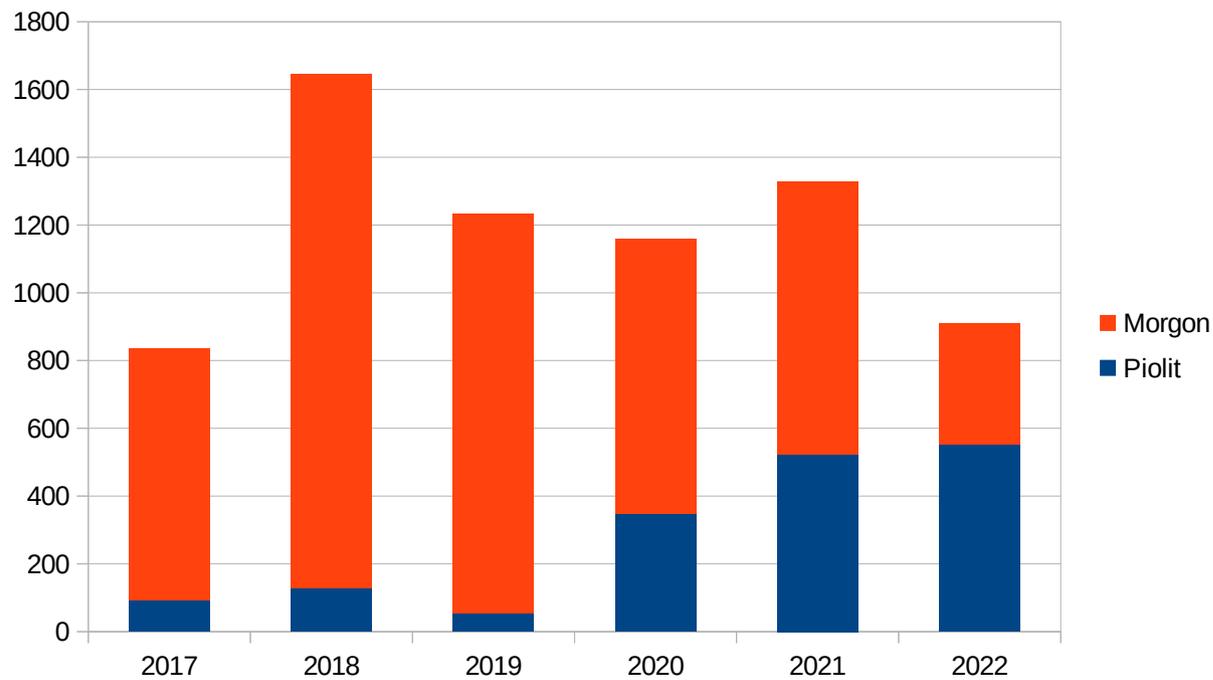
→ **Plusieurs sites de maraudage :**

- Portes de Morgon/sentier/sommet, Fontaine de l'Ours/belvédère de Bragousse, Pierre Arnoux, sentire des Pyramides...

- Cabane de Joubelle, col de la Gardette, sommet Piolit, table d'orientation de Réallon...

→ **Une importante et indispensable information sur le nouveau sentier du Morgon**

→ **2022 :**
mission assurée
par
Estelle Michaud



Sensibilisation des personnels de l'OTI et des socio-pros du tourisme

27 juin 2022 : Journée d'information et d'échange sur les espaces naturels et leurs démarches avec les personnels de l'OTI et les socio-pros du tourisme.

13 participants : personnels OT + 1 hébergeur marque Esprit Parc de Châteauroux + stagiaires CCSP et ONF + service civique PNE

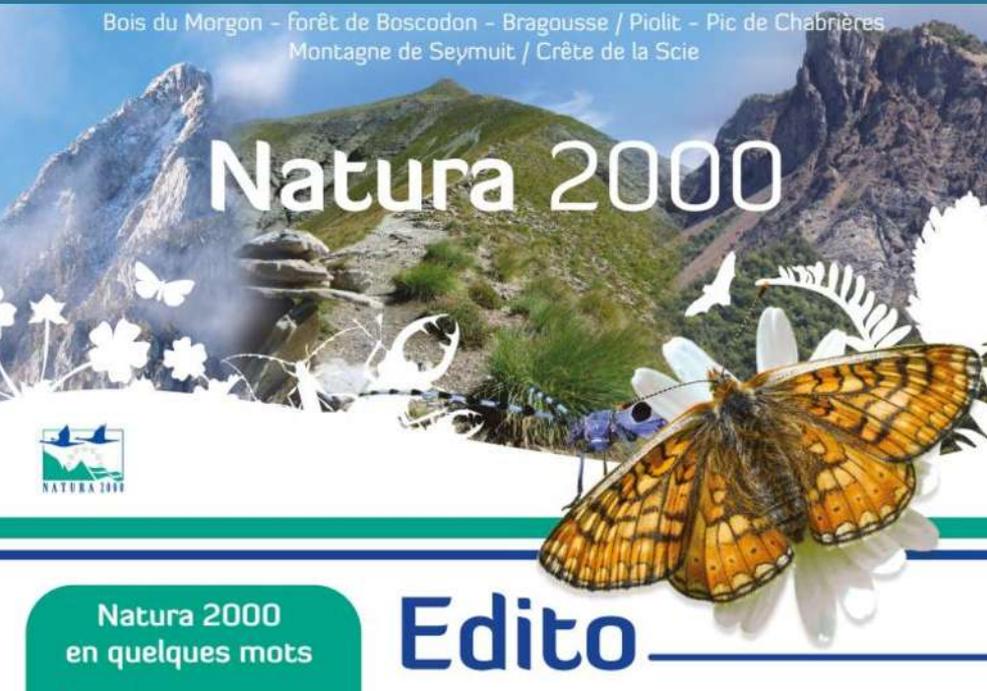
A la Maison du Parc de Châteauroux :

- Charte forestière de territoire : avancement de la charte et présentation du flyer « forêt en partage »
- ONF : gestion forestière, aspects réglementaires concernant l'usage du feu en forêt, label Forêt d'Exception
- Natura 2000 : présentation du réseau, actions et des projets sur le territoire, actions de comm
- Parc national des Écrins : présentation générale du Parc (dont réglementation), chiens de protection, marque esprit parc national

Pique-nique à la Cascade de la Pisse (vallée du Rabioux) pour continuer les échanges en plein air et présenter le site.



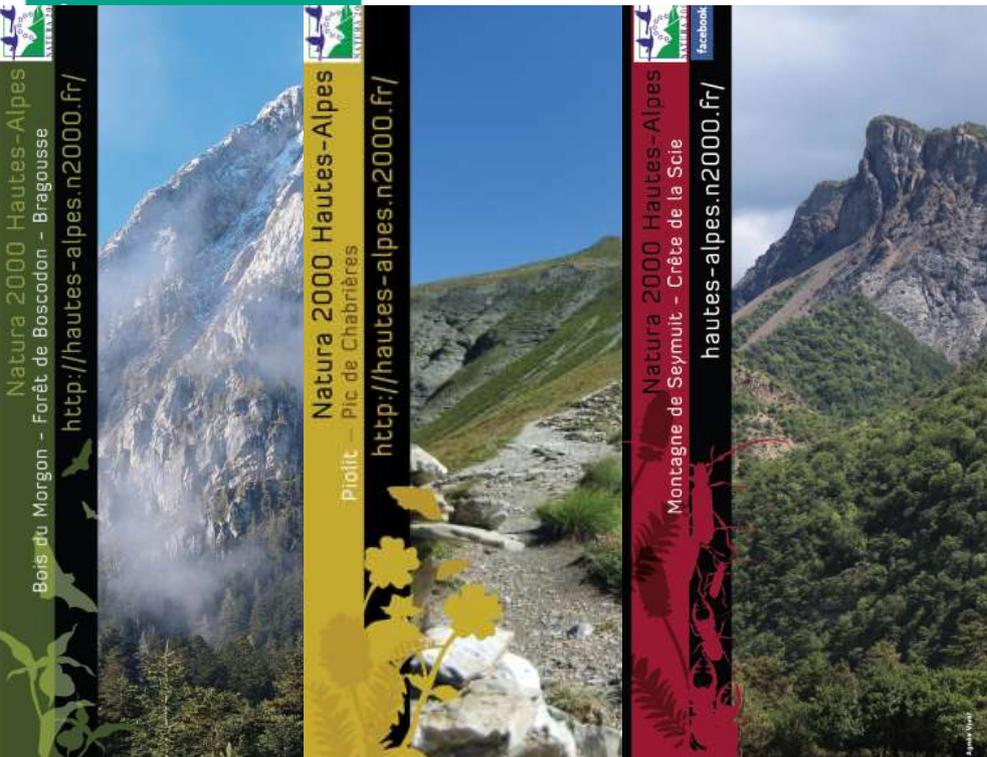
Documents de communication



→ Dépliants de présentation des 3 sites disponibles dans les mairies, les OT du secteur, et sur demande

→ Nouveau panneau d'information sur le site de Seymuit avec la CCSPVA (2020)

→ Lettre info-site en 2023 mutualisée sur les 3 sites : en préparation



8. Actions de réseau et gouvernance

Réseau Natura 2000, échanges et formations



- Séminaires Natura 2000 de la DREAL PACA



- Journées d'Échanges Techniques Natura 2000 du réseau haut-alpin



- Journées d'Échanges Techniques MISEN :

- Zones humides
- Trame noire
- Réserves Naturelles



- Formations partenariales :

- Flore et habitats
- Gestion forestière et biodiversité
- Biostatistique
- SIG et nouvelles technologies
- Papillons de jour
- Acoustique chauves-souris



9. Transfert de compétences à la Région

Natura 2000

27 Février
2023



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





Le transfert de compétences opéré par la *loi 3 DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale* est effectif depuis le **1er janvier 2023**.

Pour le **pilotage de l'animation** Natura 2000, ce transfert concerne les **sites terrestres**, les sites maritimes et mixtes restant dans le giron des services de l'État

Concernant la **gestion des mesures FEADER** dédiées à Natura 2000, le transfert concerne les sites terrestres et mixtes.

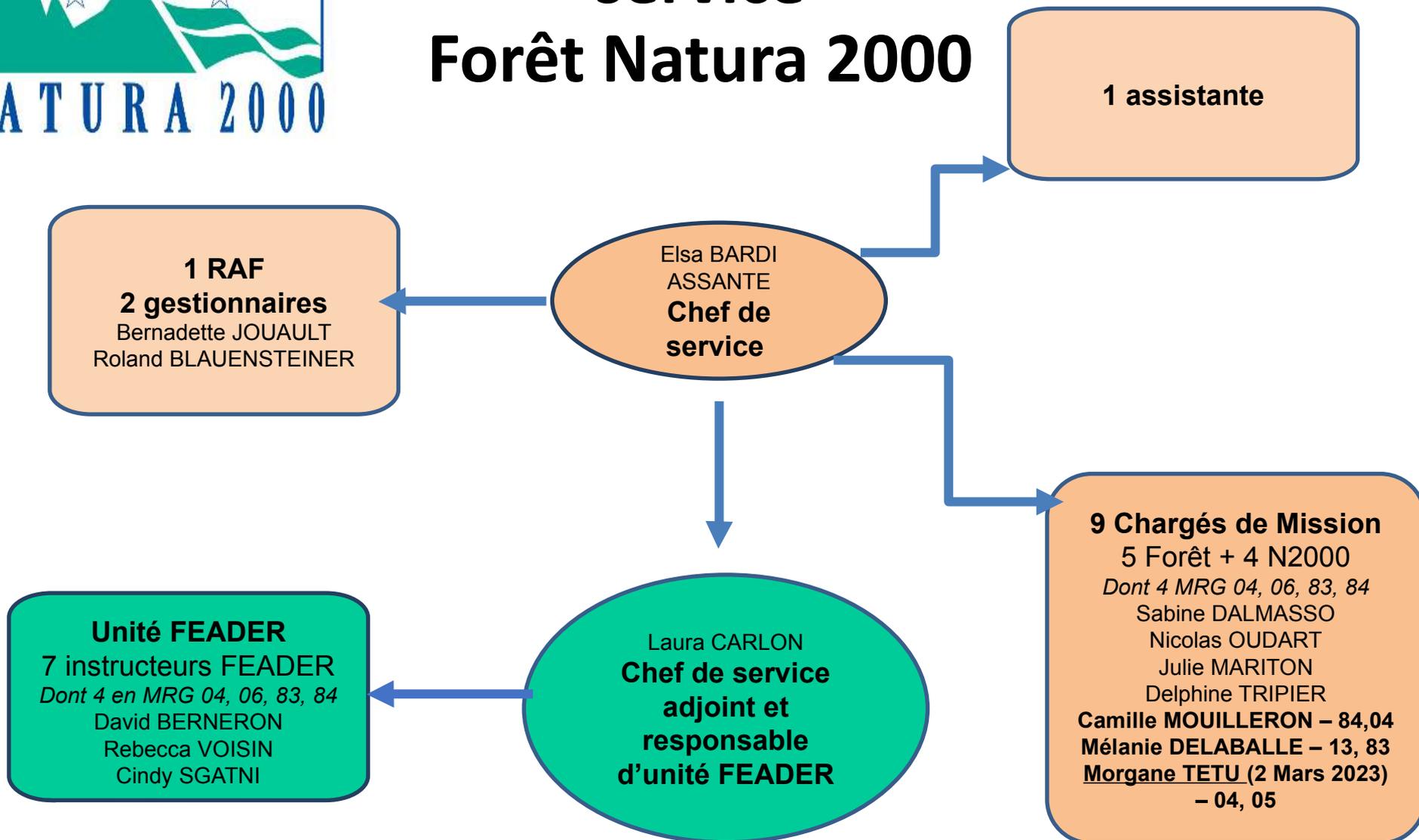


Organisation des missions Etat / Région

<p>Quels sites sont concernés par le transfert ?</p>	<p>Les sites exclusivement terrestres pour le pilotage Les sites terrestres et mixtes pour l'instruction des dossiers</p>
<p>Quelles sont les missions transférées ?</p>	<p>Instruction dossiers d'animation et Contrats,</p>
	<p>Mise en place & gestion des COFIL</p>
	<p>Actualisation & Révision des DOCOB</p>
<p>Quelles missions restent à l'Etat ?</p>	<p>DDT : évaluation d'incidences</p>
	<p>DREAL : suivi du réseau, Désignation/Extension sites DDT et DREAL : pilotage des sites mixtes et marins</p>



Organisation du service Forêt Natura 2000





Nouveautés

- Possibilité d'**avance** à hauteur de 30 % sur l'ensemble des mesures Natura 2000, à **compter de 2024**.
 - > Encadré par le Règlement UE 2021/2116, article 44.
- **eur-pac** Mise en place courant 2023 de la plate-forme **en ligne de gestion des aides** « Europac ». Dématérialisation des demandes d'aide et de paiement. Nouvel outil pour les porteurs de projet, et côté Région, remplacera Osiris.



Merci pour votre attention

Mélanie DELABALLE : mdelaballe@maregionsud.fr / 06 59 65 18 75

10. Projets 2023 (et années suivantes)

Projets 2023 et au delà

- **MAEC** : préparation des nouvelles MAE avec nos partenaires (éleveurs et groupements pastoraux, Chambre d'Agriculture 05, CERPAM, PNE) : réalisation des diagnostics environnementaux et suivi de la mise en place des nouvelles mesures...

- **Contrats Natura 2000** :
 - suivi des contrats déjà réalisés ;
 - réflexion sur les possibilités de nouveaux contrats : débardage alternatif (Boscodon), protection et entretien des petites zones humides (Morgon et Piolit), contrats bois sénescents (Piolit)...
 - réflexion pour une opération de sauvetage sur les stations d'Astragale de Seymuit et sur la Potentille du Dauphiné au Piolit avec le CBNA

- **Poursuite des inventaires et suivis** (flore, faune, habitats), notamment Sabot de Vénus, Astragale queue de renard, chauves-souris, Aigle royal, Sonneur à ventre jaune en collaboration étroite avec l'**ONF**, le **PNE**, le **CBNA**, le **CEN-PACA**, l'**OFB**...

- **Inventaires complémentaires** : papillons sur le Piolit à prévoir en 2024

- **Participation à l'étude de la trame de vieux bois** réalisée dans le cadre de la **Charte forestière de territoire** portée par la CCSP (Action 7 : Inventaire et valorisation des vieux bois et gros bois morts)

Projets 2023 et au-delà (suite et fin)

→ Communication-sensibilisation-EEDD

- Piolit : poursuites des sorties estivales sur le Piolit + animations avec les écoles + maraudage
- Boscodon : 1/2 journée de formation pour les personnels des OT avec le PNE+ animations estivales + animations avec les écoles + maraudage
- Seymuit : poursuite des sorties nocturnes estivales + animations avec les écoles

→ Gouvernance et actions de réseau :

- Poursuite des partenariats : Forêt d'Exception[®] avec l'ONF, PDESI avec le Département, avec les autres sites Natura 2000 et les collectivités locales des sites (expositions, panneaux d'infos),...
- Mise en place avec le CBNA d'un outil de terrain pour rechercher les espèces à enjeux et formation des chargés de mission N2000 à leur identification
- Outil de saisie embarqué via SILENE-Géonature
- Projets d'études transversales inter-sites : falaises et cavités, sources pétrifiantes, trame de vieux bois dans les Monges

Merci pour votre attention !

Animation des sites "Piolit – Pic de Chabrières", "Bois de Morgon, forêt de Boscodon, Bragousse" et "Montagne de Seymuit - Crête de la Scie"

Agnès Vivat

Communauté de communes de Serre-Ponçon

à la Mairie de Chorges - 5 Grande Rue

05230 CHORGES

Tél. : 04 92 50 60 30

